



Rupture de bail locatif pour loger un membre de ma famille

Par **ela**, le **10/04/2010** à **13:27**

Bonjour,

merci de votre réponse.

Mais pour plus de précision, ma question était de savoir si je pouvais rompre le bail avant la fin (prévue pour décembre 2011), afin de pouvoir y loger mon frère qui se trouve dans une situation d'urgence.

Cordialement